

## LES LEBRUN et GRAND LEBRUN

---

*Par Jean-Claude COMTE (promo 1958)*

L'appellation Grand Lebrun de notre collège provient du nom de famille du propriétaire du terrain qui fut vendu aux Marianistes à la fin du XIX siècle.

Cette propriété appartenait à Philippe-Antoine-Amédée LEBRUN, surnommé dit-on « GRAND LEBRUN » né à Dieppe le 17/02/1749.



On le trouve à Bordeaux en 1781 à l'âge de 32 ans comme receveur général des fermes, activité équivalent des douanes, gérant les taxes sur l'activité commerciale, principalement des produits venant de l'étranger.

Amédée LEBRUN fut à l'origine d'une réforme du système des taxes des échanges commerciaux particulièrement important à Bordeaux au XVIIIème siècle.

En tant que « fermier général », LEBRUN participe à la réforme qui supprime les barrières douanières et élimine l'impôt de province à province, facilitant ainsi les transports et donc les marchés entre les différentes régions de France. C'est la libre circulaire des biens à l'intérieur du royaume et l'application des principes chers à Turgot, principe très décrié par la France conservatrice et qui aboutirent à la chute de ce ministre.

On pourrait dire qu'Amédée LEBRUN était un progressiste pour son époque, comme beaucoup d'intellectuels à la fin du siècle des lumières.



Résidant dans « un logement de fonction » dans l'hôtel des douanes, LEBRUN achète à la campagne, c'est-à-dire à Caudéran, un très grand terrain sur lequel il fait construire « une folie » dans un style caractéristique du XVIIIème siècle avec, comme on trouve souvent, un salon en rotonde avec son parquet marqueté de bois exotique précieux. C'est notre petit collège actuel qui a cependant subi des remaniements importants au cours du temps.

En intellectuel **éclairé**, Amédée LEBRUN, admirateur de Jean-Jacques ROUSSEAU et de ses idées, dénomma sa propriété « Les Charmettes » en hommage à Jean-Jacques.

Pendant la Révolution, suivant sa conduite progressiste, LEBRUN s'engagea à côté des Girondins dans la section Simonneau, dont il devient le président en 1793.

Il approuve la création de la commission populaire de salut public mais, en dépit de cet engagement, à la chute des Girondins, il est condamné par décision de la commission militaire séante à Bordeaux **comme ci** devant fermier général receveur des douanes, hors la loi comme aristocrate et fédéraliste, le 16<sup>ème</sup> jour du mois de Nivôse de la seconde année de la République Française une et indivisible, c'est-à-dire le 5 janvier 1794. Il fut exécuté le jour même place Gambetta où se trouvait la guillotine.



On ne connaît pas de portrait d'Amédée LEBRUN, mais on conserve au collège (dans le bureau du chef d'établissement) un très joli buste XVIIIème en faïence polychrome de Hustin.

Amédée LEBRUN eut plusieurs enfants et l'on connaît principalement un fils né en 1785 qu'il baptisa Philippe-Alexandre.

Ce dernier poursuivit au début du XIXème siècle une carrière curieuse et intéressante, dont nous allons parler Alexandre LEBRUN se fit plus tard appeler « LEBRUN DES CHARMETTES » en souvenir de son père et de la propriété de Caudéran.

Alexandre était donc dans sa 9<sup>ème</sup> année en 1794 à la mort de son père. Sa mère aurait subi 11 mois de captivité pendant lesquels il resta ainsi que ses frères et sœurs dans un château situé à 3/4 de lieu de Bordeaux sous la garde d'un détachement constitué par la convention sous le nom d'armée révolutionnaire.

Dans sa petite enfance et jusqu'à la révolution, il eut comme cela se faisait à l'époque un précepteur qui, paraît-il développa chez Alexandre le goût de la littérature et de la poésie qu'il cultiva beaucoup plus tard.

En 1798, il put partir se réfugier à Paris chez son grand-père maternel, où il pût continuer des études, se consacrant au latin, à la littérature et aux mathématiques.

Cette formation ne fût pas très longue car en 1800, donc dans sa 15<sup>ème</sup> année, il se rendit à Hambourg en passant par la Hollande, la Prusse et le Hanovre pour s'embarquer pour l'île de France (actuellement l'île Maurice), où il servit pendant 9 mois dans les canonniers de la garde nationale de cette colonie qui luttait en permanence contre les gouvernements anglais de l'Inde et du Cap de Bonne Espérance.

Ce serait à cette époque et dans ces lieux qu'Alexandra forma sa résolution de célébrer la délivrance de la France par Jeanne d'Arc.

Il revint à Paris en 1801, où il s'intéressa à l'étude des langues anciennes ainsi qu'à l'histoire et particulièrement à celle de son pays dans le but de la rédaction de son « Jeanne d'Arc ». Il commence en même temps à s'essayer dans le journalisme en collaborant à « L'Abeille littéraire » et en traduisant des textes étrangers.

En 1810, il trouve un emploi au Conseil d'Etat et devint secrétaire de Regnaud de Saint-Jean d'Angély, ancien révolutionnaire, juriste, Ministre de Napoléon, Comte d'empire et membre de l'Académie Française dont il fût exclu par Louis XVIII après les 100 jours.

Cependant Alexandre, de forte inclination royaliste, ne s'entendit point avec le Comte Regnault et démissionna en 1811.

Il continua alors de travailler à la publication de l'histoire de Jeanne d'Arc en rétablissant l'image de cette héroïne nationale, très malmenée par des biographies précédentes, et principalement par Voltaire.

Rallié aux Bourbons après le 12 mars 1814 cher aux Bordelais, il fut nommé après les Cent Jours sous-préfet de Saint Calais dans la Sarthe. Il publia le 14 août 1815 son histoire de la « Pucelle d'Orléans » en 1817 (**4 volumes in 8**) et cet ouvrage de réhabilitation connut un grand succès et de nombreuses éditions.

En 1820, il est nommé sous-préfet de Coulommiers dans la Seine et Marne, puis préfet de la Haute-Saône en 1830, poste dont il démissionne quelques mois plus tard après la révolution de juillet, restant fidèle aux Bourbons et refusant de prêter serment à Louis-Philippe.

Parmi ses nombreux ouvrages, il faut remarquer « L'Orléanide », un poème national publié en 1819, une ode sur l'assassinat du Duc de Berry en 1820, ainsi qu'un très curieux Pamphlet en 1831 sur la Monarchie de Juillet, « Epitres politique sur nos extravagances », dans lequel on trouve différentes Epitres : Epitre au Comte de V.... sur le libéralisme, Epitre aux libéraux sur leur manière de gouverner la France, Epitre aux 221 (les députés) sur la popularité.

Ces textes sont sans doute toujours d'actualité au 21<sup>ème</sup> siècle ! La politique et les politiciens étant toujours à peu près identiques !

On perd ensuite toute trace de lui et on ignore même la date exacte et le lieu de son décès.

*[Ayant cherché sur internet, j'ai trouvé deux « Lebrun des Charmettes » dans la région parisienne. Je leur ai adressé un mail et un courrier postal, car il serait intéressant d'avoir d'autres informations sur la famille, mais je n'ai reçu, à ce jour, aucune réponse. C'est regrettable !]*

